



AFRIQUE À LA UNE

Magazine bimensuel
numéro 1 - Décembre 2025

L'Afrique autrement



**Le Maroc, entre
Football
et Diplomatie**

Une puissance africaine en mouvement

Environnement

Comment la dégradation
environnementale
au Sahel redéfinit
l'insécurité et reconfigure
la gouvernance régionale

Avis d'expert

**L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL :
UNE NOUVELLE DONNE
GÉOPOLITIQUE CONSOLIDÉE**



CLUB PANAFRICAIN DES AFFAIRES CP2A

UNIS POUR L'AFRIQUE, ENSEMBLE POUR L'AVENIR

UNIR
**LES ENTREPRENEURS AFRICAINS
POUR CONSTRUIRE
L'AFRIQUE DE DEMAIN**



www.clubpanafricaindesaffaires.org



clubpanafricaindesaffaires@gmail.com



الشادي الافريقي للأعمال

EDITORIAL

L'Afrique autrement

AFRIQUE A LA UNE est un media panafricain, qui fait son apparition dans un contexte politique et économique en ébullition en Afrique. Ainsi, votre media diffusera un magazine Trimestriel en format digital pour fournir les principales informations d'actualité sur le plan économique et politique au profit de ses lecteurs.

Notre ambition est claire : donner la parole au continent, dans toute sa diversité, sa créativité et sa puissance d'action

AFRIQUE A LA UNE au-delà de son statut de media d'information servira de plateforme pour accompagner toutes les évolutions allant dans le sens d'un développement plus rapide des pays africains et renforcer les fondements de l'intégration africaine. Chaque article, chaque analyse, chaque entretien sera une pierre posée à l'édifice du développement africain. Nous voulons raconter les succès, mais aussi les défis, avec lucidité et respect

A travers nos rubriques, notre credo sera de diffuser des informations politiques, écono-



Mme manal IKIR
Directrice Générale

miques, sociales et culturelles en mesure de susciter un engouement de la population cible. Cela contribuerait ainsi à favoriser l'autosuffisance économique et promouvoir un développement endogène auto entretenu.

En effet, il est important de diffuser des informations en mesure de stimuler le potentiel entrepreneurial et présenter des icônes de bâtisseurs africains devant servir de modèle à la jeunesse africaine.

Sur le plan politique, des analyses pertinentes seront menées par nos collaborateurs afin d'éclairer les lecteurs sur les décisions des gouvernants africains. Les analystes politiques du magazine seront à pied d'œuvre pour dissé-

quer les répercussions sociales ou économiques des manifestations de la population.

AFRIQUE À LA UNE, c'est la conviction qu'un média peut être un moteur de transformation.

C'est un espace d'expression où se croisent les idées, les espoirs et les talents d'une Afrique en marche.

“ L'Afrique écrit une nouvelle page de son histoire. Nous serons là, à chaque ligne, pour la raconter. ”



AFRIQUE À LA UNE

SOMMAIRE

- 1** Couverture & intro
- 3** Edito
- 5** Portrait
- 8** Avis d'expert
- 10** Tour d'horizon sur la finance
- 12** Environnement
- 16** Diaspora
- 18** Start up du mois
- 20** Dossier spécial : AGORA AFRIKA FORUM
- 24** Remerciements

Diplomatie sportive, CAN 2025, l'équation du Sahara, la vision du Roi Mohammed VI: des questions liées



Le Maroc, qui a déjà réussi à organiser une compétition continentale (2018) ainsi que d'autres événements sportifs majeurs, s'attaque maintenant à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations et sera co-organisateur de la Coupe du Monde 2030. Il entame donc une vaste campagne pour montrer ses capacités, autant en matière d'infrastructures, de logistique, de sécurité que politique. Avec la question très parlante du Sahara, il entend exposer à nouveau sa vision sous la direction du Roi Mohammed VI.

Connu pour sa trajectoire glorieuse et son histoire qui force le respect, voire parfois l'admiration, le Maroc continue d'affronter les défis continentaux et mondiaux avec son architecte en chef, le Roi Mohammed VI.

Depuis son accession au trône en 1999, le Roi du Maroc n'a cessé d'investir toute son énergie diplo-

matique pour résoudre la question du Sahara. Ce territoire de 266 000 kilomètres carrés suscite de grands espoirs et alimente des intérêts divergents. Le Maroc et l'Algérie sont les deux principaux acteurs de cette situation complexe. La majeure partie de ce territoire est effectivement occupée par le Maroc, qui désirait accorder une autonomie à l'Algérie. Cette dernière appuyait quant à elle le mouvement indépendantiste sahraoui.

Bien que la colonisation espagnole (1884) ait jugé nécessaire de redistribuer les cartes pour renforcer la position du Maroc dans un contexte de résistance locale, le traité de 1912 parviendra néanmoins à diviser le Sahara occidental entre la France et l'Espagne. C'est là-bas que toute cette histoire a commencé et qu'elle continue d'exercer son influence sur les relations d'aujourd'hui. Ainsi, en 1962, la France

mit fin à la colonisation. L'Espagne suivit en 1975, après une guerre contre le Maroc. Celui-ci profita de cette occasion pour réclamer son territoire perdu. La Cour internationale de justice reconnut les liens historiques entre le Sahara et le Maroc, ce qui permit au pouvoir Royal de lancer la fameuse marche verte, présentée comme une démarche pacifique. Ce processus a mené au rassemblement de milliers de marocains civils et désarmés. C'est un tournant important, qui est considéré comme un succès. Le Maroc a ainsi pu revendiquer une souveraineté légitime sur le Sahara, riche en ressources naturelles, telles que les phosphates, mais aussi en ressources halieutiques.

Pour mémoire, les accords de Madrid ont instauré une administration conjointe entre le Maroc et la Mauritanie (qui se retire finalement en 1979), ce qui n'a pas réglé le problème.



Casablanca Finance City (CFC)

En 2007, le Roi propose un plan d'autonomie pour le Sahara occidental, qui vise à accorder à la région une large autonomie sous souveraineté marocaine. Cette proposition est perçue comme réaliste par de nombreux pays et organisations internationales, mais elle est finalement rejetée par le Front Polisario et l'Algérie. Par la suite, le Maroc entame des démarches parallèles pour obtenir une reconnaissance internationale. En 2017, le Maroc a officiellement réintégré l'Union africaine après une absence de 30 ans. Cette décision était considérée comme stratégique, car elle permettait au Maroc de renforcer sa position sur le continent africain et de contrer l'influence du Front Polisario.

Après des années de combat acharné, le Maroc a finalement obtenu gain de cause grâce au Conseil de sécurité des Nations Unies. Dans sa résolution du 31 octobre 2025, l'ONU reconnaît la « proposition d'autonomie, soumise en 2007, comme une base sérieuse, crédible et réaliste pour résoudre définitivement le différend sur le Sahara marocain. » Les autorités voient cette Victoire comme le début d'une nouvelle

ère pour construire un avenir durable fondé sur le respect, la transparence et la stabilité.

Cette résolution de l'ONU intervient à un moment crucial dans l'histoire du Maroc sur les plans politique et sportif. Cette décision représente un défi majeur qui renforcera la détermination du Royaume à promouvoir un Maroc fort et capable de jouer un rôle prépondérant sur la scène géopolitique mondiale.

Le Royaume du Maroc, qui accueillera la CAN 2025, est sur le point de relever le défi sur le plan de l'organisation pour renforcer sa crédibilité en tant que co-organisateur du Mondial 2030 avec l'Espagne et le Portugal.

Il faut souligner que, depuis l'arrivée au pouvoir du Roi Mohammed VI, le football est devenu un outil d'influence et un moyen pour le Maroc de faire connaître sur la scène internationale. Grâce à l'appui de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), plusieurs réformes ont été mises en place, dont la modernisation des infrastructures, la formation des jeunes, le renforcement de l'encadrement technique et la promotion du football féminin.

Dans cette lignée, l'Académie Mohammed VI a ouvert ses portes en s'inspirant des modèles européens pour offrir une formation de qualité supérieure aux jeunes et les aider à atteindre l'excellence. Ces nombreux efforts, réalisés avec une vision claire sur le long terme, ont porté leurs fruits. On pense notamment à la qualification historique du Maroc en demi-finale de la Coupe du monde 2022, à la montée à la 14^e place du classement FIFA, aux bons résultats des équipes féminines et jeunes, comme le récent sacre des Lioneaux de l'Atlas face à l'Argentine (2-0) en finale de la Coupe du monde U-20.

Sans contredit, le Maroc est devenu un acteur incontournable sur la scène mondiale du football, prêt à rivaliser avec les grandes puissances en termes d'infrastructures modernes, de développement de jeunes talents et de promotion de ce sport.

Le royaume chérifien ne compte pas s'arrêter là: il passe du football à une approche politique et diplomatique. Son expertise marocaine est désormais partagée sur le reste du continent africain grâce à environ 40 partenariats interétatiques.



Chefchaouen « la Ville Bleue », au Maroc, célèbre pour ses ruelles peintes en bleu.
« la Ville Bleue ».

Au-delà du football, le Maroc entretient des relations économiques très fortes avec d'autres pays africains. Ses actes majeurs et ses investissements massifs dans divers domaines en témoignent. Cette politique, amorcé par le roi Mohammed VI lorsqu'il a accédé au trône, vise à mettre de l'avant les relations sud-sud et la nécessité de stabilité dans les relations économiques et commerciales. Pour mieux nourrir son intention vers cette vision, le Maroc, lors du Sommet Afrique-Europe en l'an 2000, avait annulé l'ensemble de la dette de chacun des pays africains les moins avancés (PMA). Il avait aussi ouvert ses frontières aux produits d'exportation en provenance de ces PMA africains.

En tant que principal investisseur de la région de l'Afrique de l'Ouest et deuxième investisseur africain en Afrique (derrière l'Afrique du Sud), ce fort enga-

gement s'est concrétisé par une moyenne annuelle de 13% pour ses échanges commerciaux, atteignant 3,76 milliards d'euros en 2014. L'élan d'ouverture du Maroc a conduit à la signature de plus de 3200 accords économiques bilatéraux et à la tenue de 43 voyages officiels sur le continent africain par le roi Mohammed VI entre 2000 et 2016.

Malgré l'absence du Maroc de certaines organisations africaines, tels que l'Union africaine (UA), pendant certaines périodes, le royaume a continué d'entretenir des relations économiques et diplomatiques avec le continent africain.

Il y a beaucoup d'investissements dans les secteurs tels que la santé, l'énergie et l'eau au Sénégal. Dans l'immobilier, le Maroc est actif en Côte d'Ivoire et a signé 46 conventions entre les

deux pays. En outre, deux accords ont été conclus en Guinée Équatoriale, dont l'un confie à l'Agence spéciale Tanger Med (TAMSA) la gestion du port de Malabo. Dans le domaine de la communication, Maroc Télécom a acquis les filiales d'Etisalat (Moov) au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Togo, en République centrafricaine et au Gabon. De plus, dans le secteur bancaire, de nombreuses institutions financières marocaines renforcent leurs relations et étendent leur influence. Attijariwafa Bank est actuellement établie dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, y compris le Cameroun. Dans le secteur privé, on peut citer les entreprises actives dans les domaines de l'assurance, de la constructions, l'agriculture et des médias.

Par Lamine DIOP

AVIS D'EXPERT

L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : UNE NOUVELLE DONNÉE GÉOPOLITIQUE CONSOLIDÉE

La création et la consolidation de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, marquent l'un des tournants géopolitiques les plus décisifs de l'Afrique contemporaine. Cette initiative, née dans un contexte de fragilité sécuritaire prolongée, de contestation populaire et de quête de souveraineté politique, redéfinit en profondeur les rapports de force régionaux et projette le Sahel comme un pôle stratégique émergent dans un ordre mondial en recomposition. L'AES n'est plus seulement une réponse ponctuelle à l'effondrement sécuritaire : elle devient un cadre structurant de gouvernance, de sécurité intégrée, de coopération militaire, d'industrialisation et d'intégration économique.

Depuis 2012, la région sahélienne subit une déstabilisation progressive, amplifiée par la chute de la Libye en 2011, l'arrivée massive d'armes sur le marché régional, l'enracinement de groupes jihadistes transnationaux et la fragilité institutionnelle de plusieurs États. Les interventions extérieures menées par la France et soutenues par l'ONU, malgré la mobilisation de milliers d'hommes, n'ont pas permis de restaurer durablement la sécurité. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont peu à peu perdu le contrôle de vastes portions de leurs territoires, tandis que les populations, durement éprouvées, voyaient se multiplier attaques, déplacements et effondrement économique. Face à cette impasse opérationnelle et diplomatique, un sentiment de rejet envers les solutions importées s'est intensifié, ouvrant la voie à des transitions po-



litiques que les peuples sahéliens ont largement soutenues.

Les changements institutionnels au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont été le reflet d'une aspiration profonde : restaurer la souveraineté, reprendre le contrôle territorial et protéger les ressources stratégiques. C'est dans cette dynamique que les trois États ont signé, en septembre 2023, la Charte du Liptako-Gourma, donnant naissance à l'Alliance des États du Sahel (AES). En 2024, l'alliance franchit une étape historique en annonçant la création d'une confédération, illustrant la volonté de transformer une coordination sécuritaire en un véritable cadre politique, économique et stratégique. L'AES se présente désormais comme un bloc affirmant sa capacité à défendre ses intérêts, à définir sa propre doctrine sécuritaire et à projeter une vision géoéconomique affirmée.

Sur le terrain, les forces armées des trois pays engagent des opérations coordonnées visant à récupérer des zones longtemps tenues par des groupes armés, à sécuriser les corridors logistiques et à proté-

ger les zones minières stratégiques. Des localités symboliques comme Kidal, Djibo, Komandjari, Hombori ou Makalondi ont fait l'objet de reconquêtes successives, confirmant la détermination des nouvelles autorités à rétablir la continuité territoriale. Pour la première fois depuis plus d'une décennie, la stratégie sécuritaire est pensée depuis l'intérieur du Sahel, fondée sur l'interopérabilité militaire, l'échange de renseignements et l'engagement simultané sur plusieurs fronts.

Parallèlement, la Confédération opère une recomposition diplomatique majeure. Les relations avec la CEDEAO connaissent une rupture profonde, tandis que les trois États choisissent de renforcer leurs partenariats avec les pôles émergents : Russie, Chine, Turquie, Iran, pays du Golfe et BRICS+. Ce repositionnement stratégique, loin d'être improvisé, s'inscrit dans une logique multipolaire assumée, dans laquelle l'Afrique n'est plus un espace d'influence mais un acteur doté de capacités d'initiative. L'AES s'inscrit dans une vision souverainiste, soutenue par des mouvements popu-

laïres panafricanistes qui, depuis plusieurs années, réclament la fin des dépendances sécuritaires, monétaires et économiques héritées de la période postcoloniale.

L'un des leviers les plus structurants de cette reconfiguration est la maîtrise des ressources naturelles. Le Mali et le Burkina Faso figurent parmi les premiers producteurs d'or du continent, avec une production cumulée dépassant les 100 tonnes à l'année. Le Niger détient un uranium stratégique, particulièrement convoité dans un contexte mondial où la demande en énergie nucléaire pourrait tripler d'ici 2030. Les trois États disposent également de manganèse, de lithium, de fer, de terres rares et d'un potentiel énergétique solaire unique — plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an. La Confédération ambitionne d'utiliser ces ressources non plus comme matières brutes exportées à faible valeur ajoutée, mais comme vecteur d'industrialisation, d'intégration commerciale et de souveraineté géoéconomique. Avec un contrôle accru, la valeur de la production minière pourrait croître de 20 à 30 % d'ici

2035, soutenant la création d'un tissu industriel local et l'émergence d'un marché intérieur intégré de plus de 70 millions d'habitants.

L'Alliance projette également de repenser ses réseaux commerciaux, de moderniser ses infrastructures de transport et d'instaurer une harmonisation douanière et monétaire permettant de réduire la dépendance envers les plateformes régionales traditionnelles. Cette transformation vise à ancrer l'AES dans une dynamique de développement autonome, capable de restructurer ses chaînes de valeur agricoles, énergétiques et industrielles tout en attirant des investissements stratégiques, notamment de la part des BRICS+ et des pays du Golfe.

Les défis demeurent importants. Stabiliser les zones reconquises, moderniser le renseignement, renforcer les institutions confédérales, financer les infrastructures et former une main-d'œuvre qualifiée figurent parmi les enjeux clés des prochaines années. La réussite de l'AES dépendra de sa capacité à affirmer une gouvernance stable, à maintenir la cohé-



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

sion confédérale et à articuler une vision stratégique cohérente face aux pressions régionales et internationales.

Pourtant, les perspectives offertes par cette alliance sont considérables. Si les trajectoires actuelles se poursuivent, le Sahel pourrait devenir, d'ici 2035, un pôle géopolitique émergent, un acteur énergétique majeur, un fournisseur stratégique de métaux critiques et un espace stabilisé capable de peser dans le nouvel ordre mondial multipolaire. La Confédération de l'AES symbolise ainsi une rupture géopolitique consolidée, où le Sahel se réapproprie son destin, redéfinit ses alliances et construit les bases d'une souveraineté durable.

M.Alfousseynou Badji

Directeur général de Bres-Octagone

SENEGAL
1XBET

Meilleur site de paris sportifs en ligne
+1000 événements sportifs par jour

TOUR D'HORIZON SUR LA FINANCE FINANCE ISLAMIQUE EN AFRIQUE

La finance est un élément fondamental du microsème économique et qui regroupe le système financier et les opérations financières. Le mot finance vient du latin « finis » signifiant le « terme ».

Au 13ème siècle, le verbe « finir » signifier d'emblée « finir une transaction et donc payer ». le mot a évolué par la suite pour signifier « ressources financières » et à partir du 16ème siècle va désigner « affaires d'argent ».

Elle a la vocation à permettre l'allocation et la réallocation des capitaux en organisant la rencontre entre les offreurs de capitaux et les demandeurs de capitaux.

Tout système financier repose sur trois composantes :

- Finance directe : marché financier ou marché boursier
- Finance indirecte : marché bancaire
- Système de règlement et de garanties

La finance répond ainsi au besoin de financement des agents économiques.

Ces derniers peuvent par conséquent se financer de trois manières différentes :

- Autofinancement, par l'utilisation des bénéfices antérieurs ou trésorerie disponible
- Marché financier via la bourse de valeurs (marché des actions ou des obligations)
- Crédit bancaire

La finance est un sous-système économique devant remplir successivement trois fonctions spécifiques :

- Garantir la circulation des trans-

sactions financières

- Réunir l'épargne et la distribuer au profit des demandeurs d'argent
- Evaluer le risque, lui attribuer une valeur et faire en sorte qu'il soit rentable.

Les besoins de financement des entreprises et des particuliers peuvent être résolus par :

- Finance classique ou finance conventionnelle
- Finance islamique.

La finance islamique qui fait l'objet de notre article trouve ses origines en Malaisie au 20ème siècle.

En effet, la Perbadanan Wang Simpanan Bakal-Bakal Haji, fondée en 1956 en Malaisie fut la première institution s'approchant d'une banque islamique. Elle a été une caisse locale malaisienne pour financer l'organisation du Hajj.

En Afrique et particulièrement en Egypte, la première banque islamique, octroyant des prêts sans intérêt, recevant des dépôts et ayant un fonds zakât (« aumône légale ») est née et a été créée en 1963, à Mit Ghamr. Elle intégrait clairement le référentiel religieux.

Quelques années plus tard en 1974, l'Organisation de la Conférence Islamique est fondée en Arabie saoudite et lance l'idée d'une banque islamique. À cette première conférence, les spécialistes s'accordent à déclarer que toute forme d'intérêt relève de la ribâ.

La finance islamique s'est par la suite très vite propagée à travers des initiatives privées dans les Emirats arabes (Dubai Islamic Bank), au Koweït (Koweït Finance House et Dar Al-Maal Al-Islami), au Royaume

uni (Islamic Bank of Britain, première banque islamique en Europe), etc.

Un cadre juridique et réglementaire est également mis en œuvre afin d'encadrer le fonctionnement de la finance islamique.

En effet, le fondement de la finance islamique est la proscription de l'intérêt.

Le Coran interdit l'intérêt dans les pratiques économiques et commerciales. Le Coran dit : « Ceux qui avalent le produit de l'usure se lèveront au jour de la résurrection comme celui que Satan a souillé de son contact. Et cela parce qu'ils disent : L'usure est la même chose que la vente. Dieu a permis la vente, il a interdit l'usure (sourate Bakhara).»

Le Coran prohibe tout particulièrement le ribâ, généralement traduit par « usure » ; le mot hors contexte signifie « excès » ou « ajout ».

Afin de se conformer au « charia » ou la légalité islamique, les banques islamiques disposent en leur sein d'un « charia board » ou comité Charia et qui doit s'assurer que l'établissement financier applique les règles de fonctionnement selon l'islam.

Les banques islamiques et les filiales islamiques des banques conventionnelles ont développé des mécanismes juridico-financiers pour contourner l'interdiction du prêt à intérêt (hiyal) et rémunérer l'apporteur de capitaux. Ces derniers se fondent sur des concepts nommés moudaraba, mousharaka, mourabaha, ijara

Ainsi, les principaux services financiers islamiques sont :

- Moudaraba : partenariat entre la banque et le client
- Mousharaka : prise de participation de la banque dans le capital d'une société
- Mourabaha : contrat d'achat de bien par la banque pour son client
- Ijara : crédit-bail
- Salam : contrat de vente à terme par lequel l'acheteur paie à l'avance des biens et des actifs dont la livraison est prévue à une date ultérieure
- Istisna : contrat de vente à long terme entre un client et la banque

pour construire ou livrer un bien à une date future prédéterminée à un prix convenu

- Etc

Nous assistons de nos jours, à l'essor de nombreuses banques islamiques en Afrique au sud du Sahara.

En effet, de nombreux pays africains ont mis en place des banques islamiques (Sénégal, Mali, Niger, etc). les banques conventionnelles ainsi que les systèmes financiers décentralisés (SFD) ont adopté ce

mécanisme de financement « halal » à travers des guichets de financement islamique.

La banque islamique de développement avait lancé une importante étude que nous avons élaborée en 2008 afin de développer la finance islamique à travers des guichets de financement islamique dans les institutions de micro finance.

M.Mamadou BADIANE
Consultant-formateur



CONSUS INTERNATIONAL AND CO

Cabinet Consus International and co,

La croissance par l'innovation
conseils et assistance des entreprises

www.cicaosas.com

info@cicao.com

ENVIRONNEMENT

L'ÉCOLOGIE DU CONFLIT : COMMENT LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE AU SAHEL REDÉFINIT L'INSÉCURITÉ ET RECONFIGURE LA GOUVERNANCE RÉGIONALE.

La dégradation rapide des écosystèmes sahéliens se trouve aujourd'hui au cœur d'une crise complexe où se mêlent changement climatique, insécurité et effritement de la gouvernance. En effet, les contraintes écologiques, telles que la raréfaction des ressources, la désertification, la concurrence pour l'eau et les pâturages, fonctionnent désormais comme des catalyseurs d'instabilité, tout en engendrant de nouveaux modes de gestion environnementale et de diplomatie régionale. Dans la région du Sahel, la crise environnementale ne se limite plus à une simple question écologique : elle façonne désormais les dynamiques de conflit, les mouvements de population et la fragilisation des États. La bande sahélienne, qui s'étend de la Mauritanie au Tchad, fait face à une double vulnérabilité. D'une part, elle est menacée par la désertification et les variations climatiques. D'autre part, elle subit l'effondrement des institutions et la montée des groupes armés.

Cette interaction entre écologie et sécurité place la région au centre d'un débat mondial : celui du lien entre environnement et gouvernance. Comme l'a souligné Homer-Dixon (1999), les pénuries environnementales peuvent «déstabiliser les sociétés fragiles et alimenter la violence». Au Sahel, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, les déplacements forcés et l'augmentation des trafics transfrontaliers illustrent cette réalité d'une «écologie du conflit».

Face à cette situation, une question essentielle se pose : comment la dégradation de l'environnement modifie-t-elle la nature de l'insécurité et les modes de gouvernance régionale ?

La dégradation environnementale alimente les conflits locaux et transforme les tensions écologiques en instruments de violence politique au Sahel.

Les sécheresses répétées, la diminution des précipitations et la pression démographique intensifient la compétition pour les terres et l'eau. Dans les zones agro-pastorales, ces tensions se transforment souvent en conflits localisés : des affrontements entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades, ou entre communautés qui partagent des points d'eau et des pistes de transhumance.



Ces conflits dits «écologiques» s'entrelacent avec des fractures identitaires et politiques plus profondes. Au Mali ou au Burkina Faso, la raréfaction des pâturages et l'insécurité ont bouleversé les routes pastorales, entraînant d'importantes migrations internes. Les jeunes, privés de ressources, deviennent des cibles pour le recrutement par des groupes armés, qui exploitent les frustrations socio-économiques engendrées ou amplifiées par la crise environnementale.

Cette dynamique illustre le concept de violence structurelle environnementale : le désordre écologique alimente une spirale d'appauvrissement et d'exclusion, que les groupes armés transforment en capital politique.

La crise environnementale fragilise les États sahéliens et reconfigure la gouvernance autour de pouvoirs locaux concurrents.

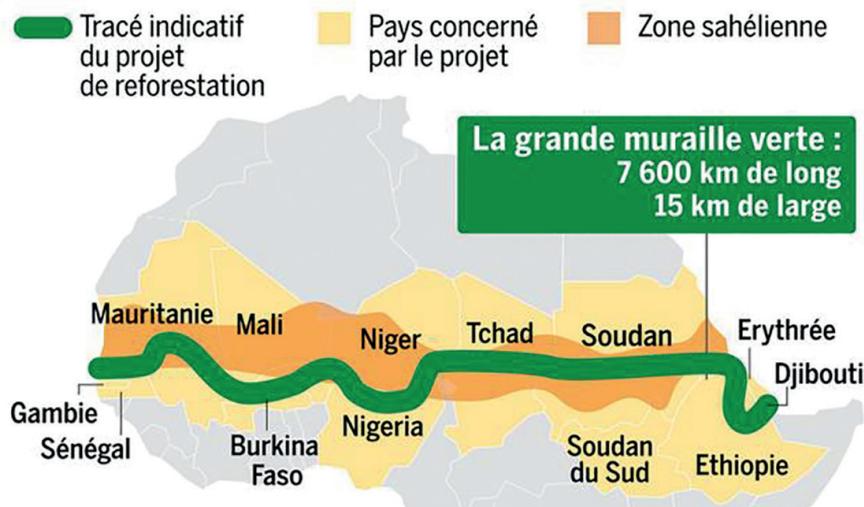
La crise environnementale contribue à la déstabilisation des gouvernances locales et nationales des pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle met en évidence les limites des États sahéliens dans la gestion des ressources et la régulation des territoires. L'incapacité à encadrer l'utilisation

des terres, à garantir la mobilité pastorale ou à résoudre les litiges fonciers a conduit à une érosion de la légitimité de l'État. Dans de nombreuses zones rurales, ce vide institutionnel a été comblé par des formes de gouvernance informelle. Il s'agit de chefferies traditionnelles, de groupes d'autodéfense, d'ONG locales, et même de mouvements djihadistes qui instaurent un ordre minimal basé sur la charia, la volonté du groupe qui dirige ou des codes coutumiers.

Cette fragmentation du pouvoir a deux conséquences. D'une part, elle renforce la résilience locale en ravivant les solidarités communautaires. D'autre part, elle fragilise la cohérence nationale en multipliant les régimes de gouvernance concurrents et les changements institutionnels forcés. Le Sahel devient ainsi un espace où la gouvernance se territorialise et se privatisé, mettant en lumière la crise du contrat social environnemental entre l'État et les citoyens.

Le Sahel peut transformer les tensions écologiques en leviers de coopération pour bâtir une diplomatie environnementale sahélienne fondée sur la souveraineté partagée et la paix régionale.

Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources et la vulnérabilité climatique, le Sahel voit naître une diplomatie environnementale qui transforme les tensions écologiques en leviers de coopération. L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est un exemple de ce modèle, malgré ses limites techniques et ses tensions internes. Depuis sa création en 1972, elle promeut une hydrodiplomatie axée sur la gestion collective des eaux partagées entre le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée. Ce cadre institutionnel



a permis d'éviter la nationalisation conflictuelle de l'eau et de faire du fleuve un bien commun au service de tous. Les décisions concertées autour du barrage de Manantali ou des aménagements de Diama ont prouvé que la gouvernance partagée des ressources hydriques peut prévenir les différends.

Au-delà de la gestion technique, cette diplomatie de l'eau agit comme un outil de pacification sociale et politique. En favorisant le dialogue transfrontalier, elle atténue les tensions entre communautés agricoles, pastorales et halieutiques, tout en renforçant la confiance interétatique. L'OMVS illustre ainsi comment la gouvernance environnementale peut devenir un instrument de stabilité régionale, en substituant la logique de compétition par celle de la coopération. Dans un Sahel fragmenté, cette approche démontre qu'une écopolitique concertée peut consolider la paix et redéfinir les bases d'une souveraineté partagée.

Cette dynamique s'est consolidée par l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS), l'un des projets phares de cette diplomatie environnementale. Conçue comme une réponse à la désertification, elle s'est progressivement transformée en plateforme de gouvernance

intégrée, liant restauration des écosystèmes, développement rural et stabilité régionale. Malgré les défis techniques et financiers auxquels elle fait face, l'Initiative démontre comment les États sahéliens peuvent s'attaquer à des problèmes mondiaux en développant des leviers de riposte.

Cette diplomatie environnementale sahélienne repose sur un principe simple : l'écologie comme vecteur de paix. En favorisant la coopération transfrontalière autour des ressources partagées (eau, terres, biodiversité), elle crée des zones d'interdépendance positive entre États et communautés. La CEDEAO, l'Union africaine et le G5 Sahel soutiennent également cette approche, considérant que la sécurité régionale dépend autant de la gestion du climat que du contrôle territorial.

Cependant, cette diplomatie reste fragile. De nombreux projets environnementaux s'élaborent souvent dans une logique descendante, dépendant des bailleurs internationaux, sans véritable appropriation par les communautés locales. Le risque consiste alors à substituer une «gouvernance de projet» par une gouvernance politique durable. Ce phénomène découle le plus souvent de la faible compréhension des gouvernants

sahéliens de la nature stratégique de l'écologie comme levier de stabilité, de souveraineté partagée et de diplomatie régionale.

Il devient impératif de dénoncer l'écologisation instrumentale des politiques sahariennes pour refonder une diplomatie environnementale ancrée dans les savoirs locaux.

La montée de la rhétorique écologique dans les politiques publiques sahariennes cache souvent une utilisation du climat pour légitimer des actions sur la scène internationale. Les États y voient une opportunité d'attirer des financements «verts» sans nécessairement changer leurs pratiques institutionnelles. De plus, les programmes de restauration environnementale, s'ils ne sont pas bien intégrés, peuvent aggraver les inégalités sociales : accaparement des terres par des élites, exclusion des pasteurs, marginalisation des femmes.

Ces paradoxes révèlent une tension entre la rationalité technocratique et la réalité socio-politique. Comme le souligne Leach (1996), «le développement environnemental peut échouer lorsqu'il ignore les systèmes locaux de connaissance et d'autorité». Ainsi, le succès de la diplomatie environnementale saharienne dépend moins des modèles imposés que de la capacité des institutions à intégrer les savoirs communautaires et à renforcer la gouvernance locale. À ce stade, il existe peu de mécanismes



de valorisation systémique des savoirs locaux.

La stabilité durable du Sahel dépendra en grande partie de la capacité des États et des communautés à négocier la vie elle-même, à travers la gestion collective de l'eau, la lutte contre la désertification, la préservation de la biodiversité et la résilience climatique, comme enjeu politique majeur de la paix et de la survie collective.

Au-delà des programmes techniques, la crise sahélienne nous pousse à repenser les bases mêmes de la gouvernance. L'enjeu n'est plus seulement de restaurer des écosystèmes, mais aussi à redéfinir la relation entre pouvoir, territoire et nature. Cette approche, que l'on peut appeler diplomatie du vivant ou simplement diplomatie de coexistence, place la préservation de l'environnement au cœur de tout

projet politique. Toute stratégie durable doit d'abord envisager une sécurisation écologique, qui s'intègre aux politiques de défense et de planification territoriale. Elle doit également intégrer une gouvernance d'intelligence collective à plusieurs niveaux, reliant les États, les collectivités locales et les communautés. Enfin, elle doit fonctionner comme une éthique de la coopération, où la gestion des ressources devient un moyen de promouvoir la paix plutôt qu'un sujet de rivalité.

Dans cette optique, bien que la crise sahélienne montre que l'environnement n'est plus un simple décor de conflits, mais un acteur à part entière et que la dégradation écologique alimente l'insécurité, elle ouvre également un nouveau champ de réinvention politique et de gouvernance équitable des ressources. Entre effondrement et résilience, le Sahel se trouve à un carrefour : il peut soit plonger dans le désastre, soit transformer l'écologie en fondement de gouvernance et de paix. Cette reconstruction du Sahel nécessitera inévitablement une écologie du pouvoir, c'est-à-dire la capacité de gouverner tout en respectant les équilibres de la vie. Comme le souligne Conca (2015), la gouvernance



INVICTUS
Capital &
Finance

« Invictus Capital et Finance, votre partenaire pour une croissance financière ».

www.invictuscapfin.com



environnementale mondiale ne pourra réussir que si elle devient «inclusive, adaptative et légitime». C'est précisément ce défi que le Sahel incarne aujourd'hui. Nous devons évoluer vers une diplomatie où l'arbre, le fleuve et le territoire redeviennent des médiateurs politiques et où les communautés et leurs savoirs locaux constituent l'atout le plus stratégique

d'une gouvernance enracinée dans le vivant, capable de réconcilier l'homme sahélien avec son environnement et de refonder la légitimité politique des États sur la préservation de la vie.

Dr. Oumar Abdoulaye BA



DJOLOFASSUR SA
VOTRE ASSURANCE DE PROXIMITÉ
Efficacité - Sécurité
Tél : (+221) 77 235 75 75
Siège social: Sacré Coeur 2
djolofassursa@gmail.com
www.djolof-assurance.com

DIASPORA

FAISE : L'AMBITION DE DEVENIR LE PREMIER LEVIER D'INVESTISSEMENT DE LA DIASPORA

Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) a pour mission de soutenir les initiatives économiques des Sénégalais établis à l'étranger à travers le financement de projets viables et créateurs de valeur. Le FAISE dispose en son sein de deux (02) lignes de crédits :

- le Fonds des Sénégalais de l'Extérieur (FSE) qui appuie les projets des compatriotes émigrés destinés à être exécutés au Sénégal et qui compte à son actif 941 projets de compatriotes expatrié ;

- et le Financement des Femmes de la Diaspora (FFD) qui accompagne l'entreprenariat féminin au niveau des pays d'accueil et qui a valorisé plus de 8 500 activités génératrices de revenus dans 43 pays du monde.

Installé dans ses fonctions le 11 Février 2025, Monsieur Khouraïchi THIAM, Administrateur du FAISE a adopté une démarche inclusive avec les acteurs du secteur de la Diaspora en vue de co-construire une nouvelle approche dans le financement des projets des Sénégalais de l'Extérieur. C'est ainsi qu'une large concertation avec les acteurs de son secteur (Députés dans les différentes circonscriptions du Sénégal et de la Diaspora, membres du Comité d'Orientation du FAISE, institutions financières partenaires, spécialistes de la migration, des bénéficiaires et des personnes ressources de la Diaspora sénégalaise) a été effectuée en vue d'améliorer les mécanismes de financement et de recouvrement de la structure.



Désormais la vision de M. THIAM est de faire du FAISE, le principal levier de promotion des investissements des Sénégalais de l'Extérieur, offrant un accompagnement technique et financier à tous les Sénégalais de l'Extérieur, désireux de contribuer à la transformation économique du Sénégal. Pour atteindre ses objectifs, l'Administrateur a décliné 4 axes majeurs :

1. La mutation institutionnelle du FAISE : il s'agit d'engager une série de réformes relatives à la révision du décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds, en conformité avec la Loi d'orientation n° 2022-08 du 19 avril 2022 relative au secteur para-public ;

2. Le renforcement et la diversification des ressources : l'objectif est d'accroître les moyens

d'intervention du FAISE afin de concentrer son action sur des projets structurants, sélectionnés selon des critères transparents ;

3. Le recouvrement des crédits du FSE et du FFD : un programme de recouvrement des financements a été mis en place pour assurer la rotation du portefeuille de crédits et faire du remboursement un pilier du financement des projets futurs ;

4. La communication et le plaidoyer : l'Administrateur entend promouvoir un message de rupture pour renforcer la confiance des Sénégalais de l'Extérieur et favoriser une plus large démocratisation des financements.

Après 8 mois à la tête du FAISE, la gestion de Monsieur Khouraïchi THIAM se distingue par un dynamisme salué unanimement

par l'ensemble des équipes, notamment en matière de recouvrement même si les défis en la matière restent encore importants. Il convient toutefois de souligner

que le nouvel élan impulsé par l'Administrateur contribuera à renforcer indéniablement la performance et la durabilité du FAISE, pour le plus grand bénéfice de la

Diaspora sénégalaise.



Centre de Formation depuis 2011
- Séminaires et Formation à la carte
(+221) 77 646 00 04
atcdakar@gmail.com

START UP DU MOIS

BEA : UNE MAISON QUI ALLIE HÉRITAGE, MODERNITÉ ET FIERTÉ CULTURELLE.



Bamba est ingénieur en planification économique et gestion des organisations. Auteur du livre Les Échos du Coma, il explore à travers l'écriture la profondeur des parcours humains, la résilience et l'éveil des consciences.

Entrepreneur engagé, il est le fondateur de BEA – Bamba Élégance Africaine, une marque qui valorise les tissus locaux africains (lépi, bogolan, pagne tissé, etc.) en les transformant en vêtements modernes, élégants et adaptés au quotidien. À travers cette initiative, il défend une mode accessible, identitaire et fièrement enracinée dans les savoir-faire d'Afrique.

Créatif et communicateur, Khadim est également l'initiateur du concept Docteur Djikko, une série de contenus viraux totalisant plusieurs millions de vues. Par l'humour, la satire et la pédagogie, ce projet s'attaque aux mentalités et comportements qui freinent le développement individuel et collectif, dans une logique de guérison sociale – d'où le nom « Docteur ».

Sur le plan social et communautaire, il est Chef de projet PARI GENRE au sein de Women in Mining Sénégal, programme visant la réduction des inégalités de genre dans les communautés affectées par les activités extractives. Son travail s'articule autour de la formation, du leadership féminin, de l'inclusion et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Champion de slam et de poésie en 2018, puis lauréat du Prix d'Éloquence en 2019, Khadim met la parole au service de la transformation sociale. Il est également Président de l'association Génération Optimiste (GO), organisation communautaire œuvrant à l'éveil des mentalités, au leadership citoyen et à l'accompagnement de la jeunesse dans la banlieue dakaroise. Par ailleurs ambassadeur de la fondation master card .

La création de BEA est née d'un désir profond



: démystifier la tenue traditionnelle, souvent perçue comme un vêtement réservé aux cérémonies, alors qu'au quotidien, chacun a besoin de porter quelque chose qui lui ressemble. L'idée est partie d'une envie de redonner vie aux anciennes coupes, parfois abandonnées ou jugées trop chargées, tout en les modernisant.

BEA s'inscrit aussi dans une volonté ferme de valoriser nos tissus artisanaux les pagnes tissés, le bogolan, le lépi et bien d'autres étoffes façonnées par des mains locales. C'est dans cette quête d'authenticité et d'innovation qu'est né le déclic : celui de porter des vêtements conçus par moi-même, à partir de matières locales, et parfaitement adaptés à mon identité.

Face à l'enthousiasme, aux demandes et aux retours positifs, j'ai compris qu'il était possible d'aller plus loin. Transformer cette passion personnelle en



une marque, une identité, un mouvement vestimentaire à partager avec toute une communauté. C'est ainsi qu'est née BEA : une maison qui allie héritage, modernité et fierté culturelle.



CCIAD
CHAMBRE DE COMMERCE
D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE
DE DAKAR

*La chambre de commerce de Dakar
La maison de l'entreprise*

cciad.sn

DOSSIER SPECIAL AGORA AFRIKA FORUM

AGORA AFRIKA FORUM est organisé par le Club Panafricain des Affaires (CP2A) en partenariat avec le Cabinet Consus International (CICAO), le bureau de recherche et d'études Stratégiques BRES-OCTAGONE et l'accompagnement institutionnel de la Chambre du Commerce International de Dakar (CCIAD) et le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) du 1er au 4 Décembre 2025 à Dakar au Sénégal.

Cette première édition du Forum AGORA panafricain est dédié à la relance du commerce intracommunautaire africain à travers la mise en œuvre de la ZLECAF.

Cet événement à travers un panel sera une plateforme de haut niveau réunissant des décideurs, des institutions publiques, des opérateurs économiques et entrepreneurs africains, des institutions financières et partenaires au développement.

Le commerce intracommunautaire africain demeure marginal comparé aux autres régions du monde, représentant moins de 20 % des échanges commerciaux totaux du continent. Ce niveau faible d'intégration économique freine la croissance, limite la diversification des économies, et accentue la dépendance des pays africains vis-à-vis des marchés extérieurs.

Dans ce contexte, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), lancée en janvier 2021, représente une initiative historique de l'Union africaine



AGORA AFRIKA FORUM

visant à créer un marché unique pour les biens et services, faciliter la circulation des personnes et des capitaux, et renforcer l'intégration régionale.

Cependant, la réussite de cette initiative repose sur des critères clairs de mise en œuvre que les États membres doivent adopter et respecter.

L'objectif de ce Forum est d'explorer comment les critères de mise en œuvre de la ZLECAF peuvent servir de levier pour relancer durablement le commerce intracommunautaire africain, identifier les critères prioritaires pour une mise en œuvre efficace de la ZLECAF ; évaluer

l'état d'avancement de ces critères dans les différentes régions africaines ; Proposer des recommandations concrètes pour accélérer l'intégration commerciale intra-africaine.

La Zlecaf constitue une opportunité historique de transformation économique pour l'Afrique. Sa mise en œuvre rigoureuse à travers des critères pertinents et adaptés peut catalyser une relance forte, durable et inclusive du commerce intracommunautaire africain. Il est temps de passer de l'engagement politique à l'action stratégique et coordonnée.

Présentation Panélistes

M. Mouhamadou Lamine DIATTA Expert en gestion de projets, analyse économique et gouvernance financière.

Responsable du Pôle Géo-économie au sein du Bureau de Recherche et d'Études Stratégiques (BRES-OCTAGON), il coordonne les programmes de recherches pour la mise en œuvre de politiques innovantes en matière de développement et de sécurité économique.



M. Mamadou NGOM
Économiste-fiscaliste, Président du CP2A Sénégal.

Il est titulaire d'un DESS en Finance et Fiscalité et d'une Maîtrise ès Sciences Économiques obtenus à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

M. Mamadou Badiane
Consultant-Formateur
Président de la commission investissements du Club Panafricain des Affaires
Mamadou BADIANE est diplômé en Maîtrise ès mathématiques appliquées et du DESS en audit et contrôle de gestion.



M. Jean Lucien KODJANI
Expert en finance & intermédiation financière
Avec une expertise confirmée dans la structuration financière et la mobilisation de ressources, spécialisé dans la conception de solutions de financement innovantes pour des projets à fort impact, il intervient principalement en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Présentation Panélistes

Dr. Oumar Abdoulaye BA, PhD

Docteur en relations internationales et diplomatie, spécialiste en intelligence économique et collective.

Ancien Directeur général de l'Agence Sénégalaise de Reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV)



Dr. Mouhamadou Makhtar CISSE

Inspecteur Général d'État, ancien Ministre de l'Intérieur du Sénégal.

Docteur en Droit et Sciences politiques, Ancien ministre du budget, membre des conseils des Ministres de l'UEMOA

Mme. Safiéto Diallo, Expert-Comptable, cadre au sein d'Institutions publiques de premier plan au Sénégal dans les domaines de la gestion des risques, la stratégie, le management et la finance.



M. Ndéné Ndiaye ABLEFOULIN

Directeur adjoint du Bureau de Recherche et d'Études Stratégiques (BRES-OCTAGONE)

Co-fondateur & Consultant - ISIS (Intégration de Solutions Informatiques et Services)

Dr. Babacar Socrate DIALLO

Président du Conseil d'Orientation Stratégique du CEDS de Dakar, Président de l'École

Panafricaine d'Intelligence Économique et de Stratégie, Directeur , Directeur de Dakar Science Po.



M. Issa DIOUF, spécialiste en Marketing territorial, Communication et Événementiel, et Directeur général du cabinet AXUM Partners & Consulting, structure dédiée à l'accompagnement des collectivités territoriales et des organisations.



Proposer des meilleures politiques stratégiques en Afrique

**www.bres-octagone.com
bres.octagone.drt@gmail.com**

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance, leur engagement et leur soutien constant.

Grâce à vous, cette édition a pu voir le jour et maintenir l'exigence de qualité que nous voulons offrir à nos lecteurs.

Votre collaboration, vos conseils et votre présence à nos côtés représentent bien plus qu'un appui : ils sont le moteur qui nous permet d'avancer, d'innover .

À tous nos partenaires institutionnels, techniques et privés : merci d'avoir cru en ce projet et d'enrichir notre vision.

Nous sommes honorés de construire cette aventure avec vous et impatients de poursuivre ensemble cette belle dynamique.

Merci pour votre confiance. Merci pour votre soutien. Merci d'être à nos côtés.



AFRIQUE À LA UNE

BP 11748 Dakar-Peytavin
Cité El hadj malick Sy ,Ouakam
Tél. : (+221) 33 860 77 26
Mobile : (+ 221) 77 793 11 30
E-mail: alauneafrique@gmail.com